



## Dimanche, VOTEZ, ne laissez pas une minorité choisir pour nous tous.

### Mes chers concitoyens,

Lors du 1<sup>er</sup> tour des législatives la France a enregistré un taux record d'abstention de 51,29% (le double de celui du 2<sup>ème</sup> tour des présidentielles qui était de 25,4%).

#### Qui devrait voter pour ces élections ?

Environ 58 millions de français devraient être en mesure de voter en 2017. Sur ces 58 millions :

- 47 sont effectivement inscrits
- 7 sont mal inscrits et ne votent pas
- 4 ne sont pas inscrits

Sur ces 47 millions d'inscrits 51,29% se sont abstenus au 1<sup>er</sup> tour. Si l'abstention se maintenait à ce taux au 2<sup>ème</sup> tour, cela signifierait que nos députés seraient élus par seulement 39% des français en mesure de voter.

#### Est-ce vraiment ce que nous voulons ?

La multiplicité des candidatures du 1<sup>er</sup> tour créait la confusion et rendait le vote difficile. Néanmoins, un choix a été fait et vous avez maintenant 2 candidats face à face :

- **Bruno Millienne**, MoDEM-REM, Conseiller Municipal de Jumeauville, Conseiller Régional, membre titulaire de la commission ruralité et agriculture.

- **Jean-Marie Tétart**, LR-Udi, bien connu dans le pays houdanais en tant que maire de Houdan, et successivement Président de la CCPH, Conseiller Général, puis député (Membre de très nombreuses commissions parlementaires <http://jeanmarietetart.fr/>)

La politique que le gouvernement souhaite mettre en place ne pourra se faire que si le président obtient une majorité pour son parti, mais aussi, si une opposition constructive est en mesure d'assurer le contrepouvoir et la bonne marche de la démocratie à

l'Assemblée Nationale.

**Rien n'est joué d'avance pour aucun de ces deux candidats. Les abstentionnistes du 1<sup>er</sup> tour qui voteront dimanche prochain peuvent faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.**

Alors, quelles que soient vos opinions politiques ou vos préférences pour tel ou homme, un seul impératif, un seul devoir : **VOTEZ, ne laissez pas une minorité choisir pour nous tous.**

Bernadette COURTY

Commune : RICHEBOURG		
LEGISLATIVES 1er TOUR		
Nombre d'inscrits	952	100
Nombre votants	528	55,46%
Nombre exprimés	526	55,25%
	Nbre de voix	taux %
MILLIENNE Bruno	200	38,02%
TETART Jean-Marie	160	30,42%
QUINTIN Guillaume	59	11,22%
NORBERT-COUADE	46	8,75%
ANOUAR Salah	16	3,04%
LAVENNE-EYNAERT	9	1,71%
MOHAMMAD Ali	8	1,52%
MARTIN François	6	1,14%
GADE Christiane	6	1,14%
DE FLEURY Thibaud	6	1,14%
GOMMARD Philippe	4	0,76%
LATAILLE Renaud	3	0,57%
BEGUE Isabelle	2	0,38%
CHAKARIAN Victoria	1	0,19%
HAMDI Férid	0	0,00%
MALLEM Nadir	0	0,00%

### LE VOTE PAR PROCURATION

Un électeur absent ou empêché peut choisir un autre électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote. On appelle le « mandant » la personne qui ne pourra pas aller voter. Le « mandataire » est l'électeur qui vote à sa place.

Mandant et mandataire **doivent être inscrits** sur les listes électorales dans la **même commune**

Le mandant doit :

- se présenter **personnellement** au commissariat, à la brigade de gendarmerie, au tribunal d'instance ou au consulat de son lieu de résidence ou de son lieu de travail pour faire valider sa demande. Cette démarche est en effet indispensable pour que votre demande de vote par procuration puisse être prise en compte puis transmise à la commune dans laquelle vous votez habituellement.

- et être muni :

- ⇒ d'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire)
- ⇒ du formulaire de vote par procuration (\*)

La gendarmerie de Maulette est ouverte vendredi et **exceptionnellement samedi jusqu'à 19h.**

(\*) Le formulaire peut être rempli en ligne en suivant ce lien :

<https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/>, ou complété sur place à la gendarmerie ou au commissariat.

RICHEBOURG UTILE...

RICHEBOURG UTILE...

RICHEBOURG UTILE...



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Pour la rentrée prochaine, présentez vous dès à présent en mairie avec :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Le livret de famille,
- Le carnet de santé de l'enfant

**Chenilles processionnaires du chêne et du pin :**

attention **aux poils**

Ces chenilles provoquent des **réactions allergiques**

Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid

En savoir plus ? [www.ars.liledelfrance.sante.fr](http://www.ars.liledelfrance.sante.fr)

ars Agence Régionale de Santé Île-de-France

**La chenille : qui est-elle ?**

Il s'agit de la chenille processionnaire du chêne et du pin. On la rencontre au printemps et en été sur les chênes et en hiver sur les pins. Elle vit dans des nids accrochés aux arbres et se déplace en groupe. Ses poils urticants se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et restent présents très longtemps.

**Quels risques pour ma santé ?**

- de fortes réactions allergiques au niveau des yeux ;
- des rougeurs et des démangeaisons sur la peau ;
- des difficultés respiratoires.

**Comment me protéger ?**

- Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid ;
- je ne me promène pas sous les arbres porteurs de nids ;
- je porte des vêtements longs ;
- j'évite de me frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade ;
- en cas de doute, je prends une douche et je change de vêtements ;
- je lave les fruits et les légumes de mon jardin ;
- j'évite de faire sécher du linge à côté des arbres infestés.

En cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, je consulte un médecin.

VIVRE À RICHEBOURG...

VIVRE À RICHEBOURG.

VIVRE À RICHEBOURG...

LA FOIRE A TOUT

Cette année, la Foire à Tout de Richebourg a bien failli ne pas avoir lieu :

En raison, d'abord, du manque de main d'œuvre pour apporter le matériel sur la prairie le jeudi, pour le placement des exposants le dimanche matin à 6h, et pour vérifier la propreté des emplacements le soir.

D'autre part, le temps pluvieux qui a précédé la manifestation, faisait douter de l'état de la pelouse...

Fort heureusement, tout s'est bien passé. Quelques bonnes volontés ont répondu au SOS du Comité des Fêtes et le temps a été relativement clément.

La manifestation a accueilli un peu moins d'exposants que d'habitude (125 quand même !) car il y avait 4 foires à tout le même jour dans la région. Cela n'a pas affecté le nombre des visiteurs et tout le monde a été satisfait de sa journée.



Le Comité des Fêtes tient à remercier les bénévoles et la mairie qui l'a aussi secondé dans l'installation et le remballage de cette

manifestation.

L'an prochain, il est prévu que la Foire soit organisée, comme les années précédentes, le 1er dimanche de mai.

Un nouvel appel aux bénévoles sera fait. **IL FAUDRA SE MOBILISER POUR QUE LA FOIRE A TOUT, QUI EST UNE EVENEMENT TRES APPRECIÉ DE TOUS, PUISSE CONTINUER A EXISTER.** A l'an prochain...

CONCERT POUR LES ENFANTS



Un concert pour les enfants, organisé par la CCPH, a eu lieu à Richebourg, le samedi 13 Mai 2017. Vous êtes nombreux à vous être



déplacés pour y assister. Les enfants ont découvert de manière ludique et sympathique les instruments auprès des musiciens.

CEREMONIE DE CELEBRATION DU 8 MAI



VISITE DES SENIORS A GIVERNY



Magnifique journée à Giverny organisée par le CCAS pour les seniors, le mercredi 31 mai. Après une visite des jardins et de la maison du peintre qui n'avaient plus de secrets pour personne grâce aux explications du guide, le groupe a savouré un délicieux déjeuner à l'Ancien Hôtel Baudy. Le projet d'une visite du même genre l'année prochaine a été plébiscité par tous.